LYCÉE MARITIME
BOULOGNE-SUR-MER / LE PORTEL

PROGRAMME DE LA FORMATION
CFBS – RS5856
Certificat de Formation de Base à la Sécurité

Objectifs

En application de l'arrêté du 26 juillet 2013 relatif à la délivrance du certificat de formation de base à la sécurité permet de

- Survivre en mer en cas d'abandon du navire
- Réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé à faire face à des situations dues à un incendie
- Lutter contre les incendies et les éteindre
- Effectuer les gestes de premiers secours
- Appliquer les procédures d'urgence
- Prendre des précautions pour prévenir la pollution du milieu marin
- Contribuer à l'efficacité des communications à bord du navire

Public et pré requis

- Attestation de natation de 50m
- Aptitude médicale reconnue par le SSGM *(Service de Santé des Gens de Mer)*

Modalités techniques et pédagogiques

- Supports et matériels utilisés : documents écrits ou informatiques ; enseignement théorique et exercices pratiques
- Documents remis : attestations
- Intervenants : LSI, CIISCO, SI2P

Suivi et évaluation

- Modalités de suivi : attestations STCW
- Modalités d'évaluation : évaluation des acquis

Durée, effectifs par session

- Durée : 52 heures
- Date : selon calendrier

Programme

- **Techniques individuelles de survie (TIS) : 15 heures**

1/ Enseignements théoriques relatifs à la compétence « survivre en mer en cas d'abandon du navire » Enumérer les situations d'urgence, identifier les types d'engins de sauvetage, expliquer la fonction des éléments de l'armement des embarcations et radeaux de sauvetage….

2/ Exercices pratiques relatifs à la compétence « survivre en mer en cas d'abandon du navire » Endosser une brassière de sauvetage, mettre et utiliser une combinaison d'immersion, sauter dans l'eau sans se blesser, redresser un radeau de sauvetage renversé….

- **Formation de base à la lutte contre l'incendie (FBLI) : 18 heures**

1/ Enseignements théoriques relatifs à la compétence « réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé à faire face à des situations d'urgence dues à un incendie »

Organisation de la lutte contre l'incendie à bord, emplacement des dispositifs de lutte contre l'incendie et des issues de secours, éléments de l'incendie te de l'explosion, types et sources d'inflammation, matériaux inflammables…

2/ Exercices pratiques relatifs à la compétence « Lutter contre les incendies et les éteindre »

Utiliser divers types d'extincteurs d'incendie portatifs, utiliser un respiratoire autonome, éteindre des incendies peu importants, lutter contre l'incendie dans des espaces clos remplis de fumées en portant un appareil respiratoire autonome…

- **Premiers secours élémentaires (constitué par l'enseignement médical niveau 1) : 11 heures**

Elle comporte trois unités de valeur (UV) :

1. L'UV-PSC 1, d'une durée minimale de sept heures, sanctionnée par l'obtention de l'attestation de formation à l'unité d'enseignement prévention et secours civiques de niveau I telle que définie dans l'arrêté du 24 juillet 2007 susvisé. La détention de l'UV-PSE 1 valide aussi ce niveau de formation.

2. L'UV-HPR, hygiène et prévention des risques :

HPR 1 : Prévention des risques professionnels maritimes ;

3. L'UV-AMMCT 1, aide médicale en mer - consultation télémédicale de niveau 1, d'une durée d'une heure, incluant une formation :

- aux procédures d'aide médicale en mer et de consultation télémédicale d'urgence ;
- à l'utilisation de la dotation médicale et des guides médicaux de bord ;
- à la préparation d'une évacuation sanitaire.

- **Sécurité des personnes et responsabilités sociales (SPRS) : 8 heures**

Enseignements théoriques relatifs aux compétences : appliquer les procédures d'urgence, prendre des précautions pour prévenir la pollution du milieu marin, observer des pratiques de travail sûres, contribuer à l'efficacité des communications à bord des navires, contribuer au maintien des bonnes relations humaines à bord des navires, comprendre et prendre les mesures nécessaires pour gérer la fatigue.

Module complémentaire possible : Certificat de Sensibilisation à la Sûreté (CSS)

Tarif et contacts

- Le tarif de la formation s'élève à 1300 euros.
- Disponibilité du planning de nos formations sur le site internet www.lyceemaritime-boulogne.com/formation-continue-adulte/planning
- Possibilité d'un parcours individualisé, devis possible
- Financement : CPF, employeur, personnel… Nous contacter pour plus de renseignements.
- Téléphone : 03.91.90.00.90
- Mel : fc-lycee-maritime-boulogne@developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA PÊCHE
Région Hauts-de-France
Cofinancé par l'Union européenne
apave BCS Certification